



Neuilly-sur-Seine, le mardi 10 avril 2018

COMMUNIQUÉ

Le Collège de la Médecine Générale demande la convocation urgente du Comité d'Orientation Stratégique (COS) du Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie

Le Collège de la Médecine Générale, membre du Comité d'Orientation Stratégique (COS) du Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV), a pris connaissance de la prise de position de sa présidente le Docteur Véronique Fournier sur la loi Claeys Leonetti dans un article paru dans le Monde du 31 mars 2018.

Le Collège estime nécessaire la convocation urgente du COS pour rappeler le rôle du CNSPFV et clarifier la position de chacun sous l'égide d'une présidence neutre et bienveillante.

La coopération du Collège au sein du COS s'inscrit dans le projet de mieux faire comprendre tous les aspects de la loi Claeys Leonetti, tant au public qu'aux soignants, et ce dans le respect des textes de loi.

A ce titre, cette prise de position, en l'absence d'information et de validation par le Comité d'Orientation Stratégique, interroge sur la gouvernance de cette structure.

Le Collège de la Médecine Générale veille à ce que les médecins généralistes, qui accompagnent les patients durant leur parcours de santé tout au long de leur vie, bénéficient également d'un accompagnement approprié afin de poursuivre sereinement leur travail.

CONTACTS PRESSE

Pr. Pierre-Louis Druais, Président / 06 11 47 25 21

Dr. Charles-Henry Guez, Secrétaire Général adjoint / 06 07 61 19 29